

Texte 2 - Préface des *Mémoire de ma vie*, Chateaubriand

En 1803, à trente-cinq ans, François-René de Chateaubriand (1768-1848), alors secrétaire d'ambassade à Rome, songe à écrire ses mémoires. Il commence à les rédiger, en 1809, dans un dessein tout intimiste : " J'écris principalement pour rendre compte de moi à moi-même " mais en 1822, il interrompt son récit. Lorsqu'il le reprend, après la Révolution de 1830, sa conception de l'œuvre s'est radicalement transformée : témoin et acteur de " temps immenses ", il veut représenter dans sa personne " l'épopée " d'une époque qui fut au confluent de deux mondes et les *Mémoires de ma vie* vont se muer en *Mémoires d'outre-tombe*.

Quels sont les enjeux de ce texte autobiographique ?

Introduction :

- quelques mots sur l'auteur, sur son œuvre
- présentation du texte : une préface de ce qui deviendra *Mémoires d'Outre tombe* ; au moment de l'écriture de ce passage, le livre s'intitule *Mémoires de ma vie*. Dans cette préface rigoureusement structurée, Chateaubriand explique les raisons pour lesquelles il a décidé d'écrire ce livre et se dévoile.
- Reprise de la question et annonce du plan
- Lecture

I - un texte rigoureusement structurée

a) Une contradiction assumée

Dans le premier paragraphe, Chateaubriand se met en scène grâce au discours direct et énonce les raisons pour lesquelles il s'est jusqu'alors refusé à écrire « les mémoires de [sa] vie » l. . Elles sont d'ordres différents. Chateaubriand condamne l'orgueil, « la vanité » l. , de ceux qui écrivent sur eux, l'inutilité de ce genre d'écrit puisque les auteurs révèlent « des secrets inutiles » l. et ses conséquences nocives car ils « compromettent la paix des familles » l. . Les termes dépréciatifs sont nombreux pour caractériser l'autobiographie mais dans un deuxième temps, sur un mode ironique, Chateaubriand annonce qu'il va se justifier

À la phrase négative « je n'écrirai pas les mémoires de ma vie » l. , répond l'affirmation : « me voilà écrivant les premières lignes de mes mémoires » l. ; la répétition des mêmes mots met en évidence l'attitude contradictoire de Chateaubriand qui emploie l'autodérision pour caractériser cette contradiction « Après ces belles réflexions » l. , « mon inconséquence » l. . Il annonce une justification de son projet par deux compléments circonstanciels de but : « pour ne pas rougir à mes yeux » l. , « pour me faire illusion » l.

→ ce premier paragraphe annonce ainsi la justification de l'auteur

b) une argumentation structurée

Les deux paragraphes suivants sont structurés par les connecteurs logiques : « D'abord » l. , « ensuite » l. . L'argumentation est donc constituée de deux étapes :

- Chateaubriand ne parlera que de lui-même : il réfute ainsi le reproche qu'il énonçait dans l'introduction : en ne parlant que de lui, il ne nuira pas à « la paix des familles » l. . Ce paragraphe est marqué par le champ lexical de l'affectivité :
.....
- L'auteur, en tant qu'homme public, évoquera sa carrière d'écrivain et d'homme politique afin de se défendre de « la double phalange des ennemis littéraires et politiques » l. .

II. Les explications

A - les raisons d'ordre privé

1 – des raisons personnelles et sentimentales

- nombreuses occurrences de la première personne :
- Champ lexical des sentiments, des émotions :
- un passage lyrique
 - quête de l'impossible bonheur : « je n'ai jamais été heureux, je n'ai jamais atteint le bonheur » l.
 - héros solitaire et incompris : anaphores de « personne » l. ; « j'oublierai le monde [...] auquel je suis si parfaitement étranger »
- un auteur romantique

2. Les raisons du projet

- se comprendre « expliquer mon inexplicable cœur » l.
- revivre les bons sentiments du passé : « Je veux, avant de mourir remonter vers mes belles années » l. ; se souvenir des êtres disparus : « ma famille qui n'est plus » l. , « amitiés évanouies » l.
- trouver une récréation au milieu de travaux austères : chiasme : « quand je me sentirai las de tracer les tristes vérités de l'histoire, je me reposerai en écrivant l'histoire de mes songes » l. l.
- l'écriture autobiographique apparaît donc comme un moyen de mieux se connaître, de ressusciter le passé, comme un moyen d'évasion

B - les raisons d'ordre public

Chateaubriand est un écrivain qui s'est fait des ennemis à cause de ses succès littéraires et un politique qui s'est fait des ennemis pour ses choix politiques (Il a soutenu la royauté pendant la révolution française et a pris position contre Napoléon Bonaparte)

1. Les raisons invoquées

- échapper aux propos mensongers : Chateaubriand qualifie les biographes par des termes dépréciatifs : « tous ces faiseurs de mémoires, tous ces biographes marchands » l.
- ne pas laisser le champ libre à ses ennemis : lexique de la guerre : ,
- défendre sa mémoire : « laisser un monument par lequel on puisse le juger » l.
-

2. l'homme public

- Chateaubriand, après avoir évoqué les raisons personnelles d'écrire ses mémoires, met en scène l'homme public qu'il fut par l'expression : « ma vie appartenant au public » l. . Le ton est polémique.
- L'auteur se présente comme un homme d'action : 3 propositions juxtaposées = 3 types d'action : « J'ai eu des succès publics, j'ai attaqué toutes les erreurs de mon temps, j'ai démasqué les hommes » l. . Ces actions amènent une conséquence : point-virgule + « donc »
- il peint d'une manière très négative la période où il vit : nombreuses hyperboles : « les plus grands crimes » l. , « les haines les plus violentes » l. , « un siècle corrompu » l. ; antithèse « bourreaux » / « victimes » l. ; antithèse hyperbolique : « les plus grossières calomnies » / « le plus de légèreté »
- Chateaubriand explique son projet par la nécessité de se défendre : l'homme public qu'il a été, qui appartient « au public » « qui a joué un rôle dans la société, n'a pas le droit de se laisser salir.
- face aux mensonges, à la malhonnêteté, il affirme son désir de vérité : champ lexical : « toute la vérité » l. , « bonne foi », « vérité » ; verbe de volonté « je suis résolu » ; il fait preuve de sincérité en évoquant les limites de l'entreprise : question « mais [...] je vais peut-être me montrer meilleur que je ne suis ? »

→ il met ainsi en place le pacte autobiographique

III – Un texte révélateur d'un auteur romantique

a) le mal de vivre

- l'expression d'une profonde sensibilité : champ lexical des sentiments
- un incompris : expression de la solitude
- l'évasion par le rêve

b) l'engagement

- écrivain et homme politique
- homme déterminé contre les défauts de son temps

c) l'écrivain

- de nombreuses allusions à son activité littéraire : champ lexical de l'écriture : « écrirai » l. , « mémoires » l. , « premières lignes » l. , « j'écris » l. , « mes ouvrages » l. , « des êtres imaginaires » l. , « ma plume » l. , « en écrivant » l. , « succès littéraires » l. , ...
- la qualité littéraire du texte : sa structure, les nombreux procédés : anaphores, parallélismes, comparaisons, métaphores, hyperboles, antithèses (chercher des exemples pour chaque procédé)

Conclusion :

des enjeux liés au pacte autobiographique :

- expliquer son projet,
- affirmer sa sincérité
- mettre en place la particularité des mémoires : Evocation de la vie de l'auteur en tant que témoin de l'Histoire, entre vie privée et vie publique

Si ce texte poursuit les mêmes enjeux que tous les autres du corpus, c'est aussi un texte révélateur de son auteur tant par ce qu'il nous dit de lui-même que par son inscription dans son siècle et son courant littéraire